

APPEL À PROJETS COMMUN 2022

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD et CAMPUS CONDORCET

« *Campus universitaires et territoires* »

DEMANDE DE RENOUELEMENT

Le renouvellement du soutien pour la seconde année suppose que les porteurs de programmes établissent un bref bilan de leur activité de la première année. Cette fiche y est destinée.

Votre projet fait-il l'objet d'un dépôt à l'EUR Artec ? oui non (rayer le mention inutile)

N° de projet (à remplir par l'administration) :

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. RESPONSABLE DU PROJET :

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (en majuscule) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

2. CO-RESPONSABLE DU PROJET :

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (**en majuscule**) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

3. RAPPEL DE LA DESCRIPTION COURTE DU PROJET (15 LIGNES) :

4. PARTENAIRES

Nom, prénom, statut, discipline, équipe d'appartenance ou laboratoire, pourcentage du temps consacré au projet

5. MOTS CLES DISCIPLINAIRES [5 maximum] :

6. MOTS CLES THEMATIQUES [5 maximum] :

PARTIE B – BILAN DE L'ANNÉE 2021 ET OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2022 (20 000 signes maximum)

a) Bilan de la 1^e année de réalisation du programme

b) Objectifs de la 2^e année

c) Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (publications, colloques...)

PARTIE C : AUTRES DOCUMENTS

Si vous avez des documents à joindre au dossier merci de les intégrer ci-dessous. Aucun document détaché de cette fiche ne sera soumis aux évaluateurs.

PARTIE D : MOYENS DEMANDÉS POUR L'ANNÉE 2022

La MSH Paris Nord et le Campus Condorcet attribuent des moyens financiers pour une durée **d'1 an maximum**. Le soutien se compte en **année civile**.

	Montants en euros 2022
Budget prévisionnel total (financement MSH Paris Nord/ Campus Condorcet et éventuels autres financements)	
Subvention demandée uniquement à la MSH Paris Nord et au Campus Condorcet	

Nature des dépenses demandées à la MSH Paris Nord et au Campus Condorcet : Missions, prestations, etc. ... NB : pour les actes de colloques - fournir obligatoirement un devis et un engagement éditeur (Obligation d'intégrer ces pièces au dossier en constituant un document unique).

Nature des dépenses (l'évaluation tiendra compte de la qualité de la précision du budget)	Année civile 2022
Total	

Autres financements (hors MSH Paris Nord et au Campus Condorcet) : Joindre impérativement les justificatifs de financement (mail, notification...). Aucune pièce transmise ultérieurement ne sera traitée. (Obligation d'intégrer ces pièces au dossier en constituant un document unique).

Institutions, organismes... pour 2022	Nature des dépenses pour 2022	Acceptée ? En cours ? 2022	Montants en euros 2022
Total			

PARTIE E : VALIDATION

Le projet dans sa version définitive doit parvenir, **en version Word**, au plus tard le **15 septembre 2021**

- à la responsable des programmes scientifiques marianne.herard@mshparisnord.fr

Le responsable du projet s'engage :

- à déposer toute publication issue du projet de recherche soutenu par la MSH Paris Nord, directement dans **HAL** et à enregistrer les termes "MSHPN", "MSH Paris Nord" ou "Maison des sciences de l'homme Paris Nord" dans le champ des mots-clés, idem pour la Campus Condorcet. Le cas échéant, le chercheur peut choisir de valoriser le soutien de la MSH par l'intermédiaire d'une archive institutionnelle locale. (Contact : Gabriel Popovici, Responsable des humanités numériques : gabriel.popovici@mshparisnord.fr)
- à fournir **un bilan scientifique** de 10 000 caractères espaces compris au terme du soutien de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet ;
- à participer à une journée de restitution des travaux
- à avertir de tout prolongement de la recherche (ANR...) ;
- A avertir de toute publication et de tout prolongement de la recherche (ANR...)
- à placer le logo de la MSH Paris Nord et celui du Campus Condorcet sur les sites internet, affiches, plaquettes, programmes, flyers, etc. associés au projet ;
- à citer la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet en signature des publications découlant du projet (articles, communications, publications etc.) ;
- à tenir la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet informés de tout événement / information à diffuser, et ce afin de pouvoir faire circuler l'information dans les réseaux de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet ;
- pour toute communication sur les réseaux sociaux, à mentionner la MSH Paris Nord et le Campus Condorcet : @MSHParisNord @CampusCondorcet et à communiquer toute page et/ou tag # associé au projet (#MSHParisNord #Campus Condorcet) ;
- toute présentation du projet devra mentionner qu'il bénéficie des soutiens de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet dans le cadre de leur appel à projets commun.

Si publications envisagées (article, livre, actes de colloque) merci de renseigner le tableau suivant :

Type (article, livre, actes de colloque, etc.)	Auteur(s)	Titre (même si provisoire)	Editeur (ou site de publication prévu)	Année de publication prévue

Le responsable du projet s'engage à respecter les conditions ci-dessus en cochant la case

1. PROTECTION DES DONNEES
2. Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la MSH Paris Nord et au Campus Condorcet
3. Pour la finalité suivante : Gestion de l'appel à projets
4. Les données collectées sont : Responsable et co-responsable du projet : Noms et Prénoms, rattachements institutionnels, fonctions ou titres, adresses courriels et postales, téléphones, disciplines, publications ; Description du projet de candidature, budget et subvention demandée (obligatoires)
5. Lors de la réponse à la candidature : courriers de réponse de la directrice de la MSH Paris Nord et du directeur du Campus Condorcet
6. Le ou les destinataire(s) des données sont : le service des programmes scientifiques, le service administratif et financier, le service communication, le conseil scientifique, la direction, de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet (données complètes), le public du Site Internet de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet (uniquement les données publiques suivantes : Titre, Axe(s) de recherches, Responsables)
7. La durée de conservation des données est déterminée par : Pour les données complètes : le cycle de vie des documents et archives administratives défini dans le référentiel général de gestion des archives (R2GA)
8. Pour les données publiques : la politique de valorisation des activités scientifiques de la MSH Paris Nord et du Campus Condorcet
9. Les données ne sont en aucun cas transférées vers des pays situés hors de l'UE.
10. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification, de verrouillage et de suppression des données vous concernant en ligne sur ce site ou dans sa partie privée.
11. Pour exercer ce droit, adressez-vous à donnees-personnelles@mshparisnord.fr et donnees-personnelles@campus-condorcet.fr Délégué à la protection des données
MSH Paris Nord et Etablissement Campus Condorcet
20, avenue George Sand
93210 Saint-Denis La Plaine
12. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
13. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL

